

Rapport de jury académique

Certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique

CAFFA session 2025

Textes de référence : Arrêté du 20 juillet 2015 ; Circulaire du 21 mai 2015

Epreuves d'admissibilité et d'admission – CAFFA

Le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique comprend une épreuve d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

L'épreuve d'admissibilité consiste en un entretien avec le jury s'appuyant sur un dossier fourni par le candidat, lequel comprend un rapport d'activité (5 pages maximum hors annexes) et les rapports d'évaluation (administrative et pédagogique). L'entretien consiste en un exposé de 15 minutes suivi d'un échange de 30 minutes avec le jury.

L'admission comporte deux épreuves : une épreuve de pratique professionnelle suivie d'un entretien ; un mémoire professionnel et sa soutenance. Ces épreuves permettent au jury de se prononcer sur la maîtrise des compétences professionnelles attendues d'un formateur de personnels enseignants et éducatifs au regard des critères retenus dans le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs.

L'épreuve de pratique professionnelle consiste soit en une analyse de séance dans le cadre du tutorat soit en l'animation d'une action de formation professionnelle, pédagogique ou éducative - disciplinaire, interdisciplinaire, inter-cycles, inter-degrés -, à l'échelle d'un établissement, d'un district ou d'un bassin d'éducation et de formation.

Dans les deux cas, l'épreuve se déroule en présence de deux examinateurs qualifiés, adjoints au jury. La première partie de cette épreuve dure de 60 à 90 minutes, suivie de 30 minutes d'entretien.

L'épreuve du mémoire professionnel mobilise le jury auquel sont adjoints les deux examinateurs qualifiés, tant pour la lecture du mémoire que pour la soutenance. Le mémoire professionnel, d'une longueur comprise entre 20 et 30 pages hors annexes, est un travail personnel de réflexion sur un sujet choisi par le candidat portant sur une problématique d'accompagnement ou de formation. L'épreuve dure 45 minutes dont 30 minutes d'entretien.

Dans l'Académie de Nice, 15 candidats sur 20 inscrits ont passé les épreuves d'admissibilité.

→ **10 candidats ont été admissibles (66,6 % de réussite).**

Dans l'Académie de Nice, 8 candidats sur 9 inscrits ont passé les épreuves d'admission.

→ **7 candidats ont obtenu la certification (87,5 % de réussite)**

Parmi les 7 candidats admis, **2 candidats** ont été déclarés **admissibles en 2022-2023** et **5 candidats** ont été déclarés **admissibles en 2023-2024**.

Répartition des candidats présents par discipline :

DISCIPLINE	Nombre de candidats à l'épreuve d'admissibilité	Nombre de candidats à l'épreuve d'admission
Anglais	3	
CPE	3	2
Documentation		
Eco-Gestion Commerce Vente	1	
Génie civil/électronique	2	
Histoire - Géographie	3	1
Lettres modernes	1	4
Mathématiques	1	
Maths – Sciences physiques	0	1
Technologie	1	
TOTAUX	15	8

Répartition des candidats présents par département :

DEPARTEMENT	Admissibilité	Admission
Alpes-Maritimes	10	5
Var	5	3

Répartition des candidats présents par sexe :

SEXE	Admissibilité	Admission
Femmes	9	5
Hommes	6	3

❖ Epreuve d'admissibilité

Constats et conseils aux candidats :

Concernant la rédaction du rapport d'activité

Il est attendu du candidat qu'il s'adresse au jury à travers une présentation claire, structurée et professionnelle, en mettant en avant le lien entre son expérience et le référentiel de compétences du formateur. Les rapports les plus réussis se distinguent par l'honnêteté des candidats quant à leurs difficultés et aux axes de progrès identifiés, ainsi qu'une structuration rigoureuse autour des compétences attendues. Une mise en relief de l'investissement personnel dans le domaine de la formation, avec pour finalité l'amélioration des compétences des personnels au service de la réussite des élèves, est également appréciée. Les candidats en réussite ont su articuler leur parcours, leurs motivations et une réflexion approfondie sur leur projet professionnel, en illustrant leurs propos par des exemples précis et en maîtrisant le langage professionnel attendu.

Il est conseillé aux candidats de veiller à la lisibilité formelle de leur rapport (paragraphes, sauts de ligne, orthographe), à la pertinence des annexes (CV, rapports d'inspection), et à la maîtrise du lexique spécifique à l'éducation, en évitant l'énumération de tâches ou l'emploi de termes non maîtrisés. Il est également recommandé de prendre le temps de structurer et de relire le rapport, de justifier chaque élément présenté en fonction des attendus institutionnels, et de s'assurer que la motivation à devenir formateur soit clairement explicitée et repose sur une démarche authentique de développement professionnel. Les candidats sont invités à adopter une expression fluide, à démontrer une pratique réflexive et à faire apparaître, même en l'absence d'expérience directe, une projection solide dans la fonction de formateur, en évitant toute présentation hasardeuse ou déconnectée du cadre institutionnel.

Concernant l'exposé de 15 minutes auprès du jury

L'épreuve orale a globalement été marquée par des exposés clairs, structurés et soutenus par des supports numériques organisés et lisibles, ce qui a été particulièrement apprécié par le jury. Les présentations les plus réussies se distinguent par un angle d'approche complémentaire au rapport écrit, une posture professionnelle, un langage adapté et une réelle aisance oratoire. Tous les candidats se sont présentés dans une tenue vestimentaire soignée et la majorité a préparé un diaporama numérique pour appuyer son propos. Le temps d'expression orale de 15 minutes a été respecté par la majorité des candidats, qui, bien que souvent stressés au début de leur prestation, ont su gérer leurs émotions au fil des minutes. La communication était généralement fluide, avec une bonne gestion de la voix et un contact visuel soutenu avec l'auditoire.

Plusieurs points d'amélioration ont été identifiés. Plus de la moitié des candidats utilisent à mauvais escient des termes andragogiques et des supports comportant de nombreuses fautes de frappe ou d'orthographe. Il est conseillé de prêter également attention à la

pertinence des vidéos projetées lors de la présentation. Les maladresses verbales ou posturales (lecture continue des notes, mains dans les poches, dos au jury, remerciements excessifs) doivent également être corrigées pour renforcer la qualité de l'interaction.

Le jury recommande de se détacher de ses notes, d'adopter une posture réflexive, de ne pas se limiter à la description d'actions menées avec les élèves, et de valoriser les éléments marquants de la candidature, sans redite du rapport écrit. Il convient de respecter le temps imparti et de s'assurer que les documents projetés apportent une réelle valeur ajoutée. Une meilleure maîtrise des notions théoriques évoquées et une réflexion approfondie sur ses propres pratiques pédagogiques et didactiques sont également attendues. Enfin, la réussite de l'épreuve relève d'une argumentation incarnée quant à la motivation du candidat à devenir formateur.

Concernant l'entretien avec le jury

Une majorité de candidats peine à sortir d'un schéma d'entretien frontal, répondant longuement sur leurs pratiques d'enseignant auprès des élèves sans réellement entrer dans un échange professionnel avec le jury. Beaucoup restent centrés sur le sujet de leur exposé et peinent à se projeter dans le métier de formateur, manquant de connaissances sur les compétences attendues et sur la diversité des postures professionnelles. Les réponses sont parfois imprécises ou hors sujet, notamment au sujet des questions d'évaluation, de posture, ou sur la distinction entre mentorat, tutorat et formation. Les candidats confondent souvent ces notions et peinent à proposer des actions concrètes pour soutenir leurs réponses. Certains échanges manquent de professionnalisme, avec des attitudes ou un ton trop informel.

Il est conseillé aux candidats de travailler à produire des réponses structurées, de prendre le temps de réfléchir avant de répondre, de reformuler les questions si nécessaire, et d'adopter une posture ouverte à l'échange. Il est important de s'interroger en amont sur le rôle et les missions du formateur académique, de clarifier sa motivation et d'être force de proposition. Les candidats doivent également approfondir leurs connaissances sur les compétences du formateur, préparer des arguments en lien avec leur exposé, et éviter les certitudes erronées ou les réponses trop catégoriques. Enfin, il convient d'adopter une attitude professionnelle en toute circonstance, de bien écouter les questions et de montrer sa capacité à analyser, à prendre du recul et à se projeter dans la fonction de formateur, au-delà de la simple commande institutionnelle.

❖ Epreuves d'admission

Analyse d'une séance de pratique professionnelle

Constats et conseils aux candidats :

Concernant l'observation d'une séance de pratique professionnelle

Cette année, peu de candidats avaient choisi cette possibilité, privilégiant les situations de formation en discipline ou en spécialité, ou sur des sujets transversaux. Néanmoins, pour la plupart, ils ont su adopter une écoute active et manifester le respect nécessaire à l'enseignant observé en mobilisant, pour leur analyse et leurs conseils des connaissances didactiques et pédagogiques remarquablement maîtrisées. La posture attendue doit dépasser le descriptif pour user d'une réflexivité constructive essentielle à la fonction de formateur.

Il est recommandé aux futurs candidats choisissant cette épreuve de structurer leur analyse autour de critères explicites, de s'appuyer sur des éléments factuels observés, afin de les articuler à un questionnement ouvert et à des pistes d'évolution de pratiques réalistes, c'est-à-dire accessibles pour l'enseignant concerné, au regard du contexte et de l'état des pratiques observées. Il est également nécessaire d'installer un climat de confiance avec cet enseignant, dès le premier contact et lors de l'entretien, en valorisant les réussites, en laissant droit à sa parole, tout en faisant émerger des pistes d'amélioration de manière constructive.

Enfin, la capacité du candidat à favoriser la réflexivité et l'accompagnement dans l'évolution des pratiques est un critère incontournable pour la réussite de cette épreuve. La conduite de l'entretien met en effet en évidence les capacités d'accompagnement de professionnel de l'éducation du candidat.

Concernant l'entretien consécutif à l'observation d'une séance de pratique professionnelle

Les candidats en réussite se distinguent par leur capacité à s'installer dans un échange posé, constructif et réflexif avec les deux examinateurs qualifiés. Ils font preuve d'écoute, de sens du dialogue, de capacité à argumenter sur les aspects professionnels interrogés. Leur analyse s'appuie sur l'objectivité de l'observation, la maîtrise des connaissances tant didactiques et pédagogiques que relatives à l'andragogie. La capacité à articuler analyse, justification et remise en question est essentielle pour s'affirmer dans les fonctions de formateur académique.

Il est ainsi recommandé de s'appuyer avec précision sur le référentiel de compétences professionnelles du formateur de personnels enseignants et éducatifs pour être conscient des attendus à manifester dans cet entretien.

Animation d'une action de formation

Constats et conseils aux candidats :

Concernant l'animation d'une action de formation

L'animation d'une action de formation permet d'évaluer la capacité du candidat à concevoir, organiser et animer un temps de formation adapté aux besoins d'un collectif professionnel.

Les candidats en réussite se distinguent par des contenus de formation adaptés aux besoins du public concerné, une ingénierie pédagogique favorisant l'implication et la réflexion des formés, la clarté de la problématique traitée au regard des objectifs annoncés et visés, ainsi que l'ancrage de leur intervention dans le cadre de référence et les contextes d'exercice. L'utilisation pertinente de supports et d'outils, y compris numériques, ainsi que la capacité à accompagner le collectif dans une dynamique de développement professionnel, sont également des points forts relevés lors des évaluations.

Il est recommandé aux candidats de veiller à articuler chaque étape de l'action de formation avec les objectifs visés, d'adapter leur posture d'animateur en fonction des réactions du groupe, et de favoriser un climat propice à l'échange et à la co-construction des savoirs. Il est également conseillé de justifier les choix pédagogiques opérés, d'inscrire l'action de formation dans une perspective de continuité et d'accompagnement, et de s'autoévaluer de manière réflexive à l'issue de la séance, notamment lors de l'entretien avec le jury. La maîtrise des outils numériques, lorsqu'ils sont mobilisés, doit être pensée au service des apprentissages et explicitée dans la démarche de formation.

Concernant l'entretien consécutif à l'animation de l'action de formation

L'entretien avec le jury constitue un moment clé pour apprécier la capacité du candidat à analyser sa pratique, à justifier ses choix pédagogiques et à s'inscrire dans une démarche réflexive. Les candidats qui réussissent cette partie de l'épreuve se distinguent par leur aptitude à expliciter les intentions et les objectifs de leur action, à relier leur démarche aux besoins du public formé et au contexte institutionnel, ainsi qu'à argumenter de manière structurée et cohérente les dispositifs et outils mobilisés. Leur capacité à prendre du recul, à identifier les points forts et les axes d'amélioration de leur intervention, ainsi qu'à intégrer les remarques du jury dans une perspective de développement professionnel continu, est particulièrement appréciée.

Il est conseillé aux candidats de préparer cet entretien en structurant leur analyse autour de critères explicites, en justifiant chaque choix au regard des objectifs de formation et en s'appuyant sur des exemples concrets issus de l'action menée. Il convient également de faire preuve d'écoute active face aux questions du jury, d'accueillir les remarques avec ouverture et de manifester une capacité à s'autoévaluer de façon constructive. Enfin, il est attendu que les candidats soient en mesure de proposer des pistes d'évolution pour améliorer leurs futures actions de formation, témoignant ainsi d'un engagement dans une dynamique de professionnalisation continue.

Mémoire professionnel

Constats et conseils aux candidats :

Concernant la rédaction du mémoire professionnel

Les écrits produits lors de cette session témoignent d'un réel souci de clarté et d'organisation. La qualité formelle des productions, notamment en ce qui concerne l'orthographe et la syntaxe, a été globalement satisfaisante. La majorité des candidats a su démontrer une maîtrise notable des outils numériques. L'effort de structuration et la capacité à problématiser le sujet choisi sont à souligner, tout comme la clarté du propos et l'attention portée à la présentation du document. Certains mémoires s'appuient sur des expériences de formation animées ou opérationnelles, permettant au jury de questionner le candidat sur des situations concrètes et favorisant le lien avec le référentiel du formateur académique.

Il a été constaté cependant que les problématiques abordées restent souvent trop généralistes, ce qui limite la portée des travaux d'étude et la formulation d'hypothèses étayées par un recueil de données rigoureux. En outre, le manque de méthodologie scientifique est manifeste dans de nombreux rapports, avec une prédominance de postulats issus d'observations empiriques et un nombre insuffisant de références théoriques mobilisées.

Le mémoire professionnel doit être l'occasion de fonder ses pratiques sur des bases théoriques solides, de démontrer une capacité d'analyse distanciée et de réflexion méthodologique, afin de valoriser pleinement son parcours et son engagement dans la fonction de formateur académique. Il est donc essentiel de s'appuyer sur des ressources scientifiques solides et d'intégrer des éléments quantitatifs significatifs pour analyser l'impact des pratiques et justifier les réflexions avancées. Les premières parties de certains mémoires restent trop descriptives ou généralistes, sans entrer suffisamment dans le cœur du sujet, et l'effet « catalogue » nuit à la démonstration. Le choix et le nombre d'annexes doivent également être soigneusement calibrés pour ne pas alourdir la lecture.

Concernant la présentation du mémoire professionnel

Le cadre de la présentation orale a été bien respecté : les candidats ont su s'appuyer sur un diaporama synthétique, qui n'était pas redondant avec le mémoire, mais venait en appui pour structurer leur propos. L'ensemble des présentations s'est appuyé sur des outils numériques, une pratique désormais attendue en 2025 et parfaitement maîtrisée par tous les candidats observés. Le respect du temps imparti a également été souligné comme un point positif. À noter, l'initiative de candidats qui ont choisi de présenter debout, rendant ainsi leur prestation particulièrement dynamique et engageante.

Il convient de rappeler que cette épreuve ne doit pas être l'occasion de répéter le contenu du mémoire écrit ni de se livrer à un « mea culpa » au sujet de ce qui aurait pu être fait différemment. Au contraire, il s'agit de mettre en avant les choix opérés, notamment dans les séances ou séquences présentées, et d'expliquer leur pertinence. La présentation doit s'appuyer sur le mémoire pour aller plus loin dans la réflexion, proposer des pistes d'échange avec le jury et ouvrir le débat. L'utilisation du numérique doit être pleinement intégrée à la démarche, en veillant à ce que le diaporama reste un support synthétique et non redondant. Enfin, l'adoption d'une posture dynamique peut être un atout pour capter l'attention du jury et valoriser son propos.

Concernant l'entretien consécutif à la présentation du mémoire professionnel

L'entretien qui suit la présentation du mémoire professionnel a été globalement de bonne qualité, tant dans l'écoute que dans la précision des réponses apportées par les candidats. Le jury a particulièrement apprécié la capacité de certains candidats à rebondir sur les questions posées, à approfondir certains points du dossier et à adopter immédiatement la posture attendue d'un formateur. Le jury a également apprécié la franchise et la clarté des propos, ainsi que l'acceptation de la controverse professionnelle, éléments essentiels dans l'exercice du métier de formateur.

Il est recommandé aux candidats d'utiliser un langage clair et explicite, en veillant à la concision des réponses afin d'éviter des interventions trop longues ou alambiquées qui pourraient obliger le jury à interrompre l'échange. La capacité de synthèse et de didactique, compétence attendue du formateur, doit être valorisée à chaque réponse. Les candidats gagneraient à être pleinement à l'écoute de toutes les questions, à demander une reformulation si nécessaire, et à laisser le jury terminer avant de répondre. La posture adoptée doit rester neutre et professionnelle : être debout peut dynamiser la prestation, mais il convient d'éviter de trop se déplacer. Enfin, il convient de ne pas oublier que l'entretien permet d'approfondir certains aspects du dossier et de la présentation en démontrant une réflexion distanciée et constructive sur sa propre pratique.